

Liedekerke, lundi 22 mars 2021

Chers parent (s)

Hier, les ministres de l'Éducation (des Länder) ont annoncé des mesures de sécurité supplémentaires pour limiter au maximum le risque d'infections pour les 2 prochaines semaines jusqu'aux vacances de Pâques.

Vous trouverez ci-dessous les mesures prises, chacune avec une clarification pour chaque partie.
Celles-ci s'ajoutent aux mesures existantes qui étaient déjà en place.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, vous pouvez nous contacter via Smart School, e-mail(directie@debij.be) ou par téléphone (053 / 46.33.00).

Merci d'avance pour votre compréhension et votre flexibilité. Nous comprenons certainement que cela demande encore une fois beaucoup d'efforts de la part de tout le monde.

Au nom de l'équipe de l'école 'De Bij'.

Amitiés

Stanny De Block
Directeur GO! École primaire De Bij

Rapport de changement période 3 + contact avec les parents

Compte tenu de la situation épidémiologique actuelle, il est souhaitable qu'aucun contact avec les parents n'ait lieu à l'heure actuelle (et donc pas de contacts de soins physiques). Nous déplaçons donc la période de rapport 3 (inférieure) et le contact parent (enfant en bas âge + inférieur) à une période ultérieure. Nous nous rendons compte que dans les 2 prochaines semaines, ce sera un défi pour les parents et le personnel d'organiser tout ce qui est organisé. De cette façon, nous aimons offrir à chacun un peu d'espace pour respirer.

Le rapport 3 + le contact parental ciblé aura lieu dans la semaine du 26 au 29 avril 2021.

Fermeture du restaurant de l'école + nourriture en classe

- Le restaurant de l'école sera fermé. Lesseront **nedonc** plats chauds plus proposés. Les parents dont les enfants mangent des plats chauds seront les repas à venir **nepas** facturés pour.
Pensez donc à donner à votre enfant des sandwichs l'après-midi du mardi 23/03/2021 jusqu'aux vacances de Pâques.
- Les enfants doivent manger en classe ou en plein air avec leur professeur. C'était déjà le cas dans notre école et continuera d'être maintenu.



Lesà l'école

masques buccaux Au vu des nombreuses questions qui viennent des parents, une position a été prise au niveau scolaire en ce qui concerne les masques buccaux jusqu'aux vacances de Pâques.

- **Service crèche:** pas d'obligation, même pas nécessaire d'en avoir un dans le cartable.
- **1^{ère} année:** Pas d'obligation, mais merci de remettre un masque dans un sac en plastique dans la mallette si nécessaire.
- **2^{ème} étape:** pas d'obligation, mais fortement recommandé de porter. Nous vous demandons également de toujours inclure un masque buccal dans un sac en plastique dans la sacoche si nécessaire.
- **Troisième degré:** masque buccal requis! Décision du gouvernement flamand.

Si vous voulez que votre enfant porte un masque buccal à l'école, vous, en tant que parent, êtes bien sûr libre de décider.

Si, pour une raison quelconque, il n'est pas possible de fournir un masque buccal à votre enfant, vous pouvez toujours le faire savoir à l'école. Nous fournirons ensuite à votre enfant un masque buccal réutilisable (que vous devez vous laver quotidiennement).

Temps de jeu séparés en groupes de classe

Tout comme l'année dernière, notre terrain de jeu sera divisé en sections afin que les groupes de classe puissent jouer séparément. Nous avons la chance d'avoir un grand domaine qui permet d'organiser cela.

En cas de forte pluie, la classe restera avec l'enseignant.

Leçon dans les bulles de classe

Nous arrêtons temporairement de travailler en classe (ex: cours en groupes de niveau, groupes de lecture,...) avec l'année parallèle. Les leçons se poursuivent toujours avec leur propre professeur.

Sortir et transport en bus

Comme nous appliquons déjà des règles assez strictes pour la sortie et le transport par bus, très peu de changements ici.

- Le transport en bus (avec notre propre bus scolaire ou des partenaires externes) sera annulé jusqu'aux vacances de Pâques. Si le groupe de classe fait une excursion, celle-ci se fera à pied ou à vélo.
- Vous pouvez toujours sortir, mais toujours avec votre propre groupe de classe et en plein air. Les activités limitées qui étaient prévues à l'intérieur dans la période à venir (par exemple le jeu de bibliothèque dans la bibliothèque) seront annulées.
 - ⇒ **Seule exception:** l'école de natation pour les L5 et L6 peut encore continuer. Les élèves se déplacent à pied ou à vélo dans leur propre groupe de classe.



Garde avant et après l'école

Dans la avant et après l'école, des directives plus strictes s'appliquent jusqu'aux vacances de Pâques comprises.

- Nous demandons à tous les parents de **n'utiliser le service de garde que lorsqu'il n'y a vraiment pas d'autre option.**
- La garde d'enfants est organisée à l'extérieur autant que possible.
- Lorsqu'il pleut, la garderie est exceptionnellement tenue à l'intérieur (tout-petits et plus bas dans un bâtiment séparé, comme c'est déjà le cas). **Tous les enfants des écoles primaires** qui sont gardés sont **obligés** de porter un masque buccal.

Augmentation de la vigilance à partir de 1 infection dans une classe A

- partir de 1 infection dans une classe, cette classe est mise en quarantaine.
Attention! Cette mesure ne s'applique que dans les communes où, selon le RAG (Risk Assessment Group), une vigilance accrue s'applique. La municipalité de Liedekerke n'est pas couverte par cette disposition jusqu'à nouvel ordre.
Vous pouvez trouver la liste existante des communes concernées [ici](#). Le RAG met fréquemment à jour la liste.
- Le CLB peut appliquer d'autres directives plus strictes si nécessaire en raison de la situation locale.
- L'apprentissage à distance est toujours commencé pour les élèves de la ou des classes en quarantaine.

Réduire au minimum les contacts avec les adultes.

- Ne venez à l'école que le matin et le soir pour aller chercher votre enfant. Ne continuez pas à discuter avec d'autres parents. Nous comprenons que ce contact social est important, mais pour le moment la situation ne le permet pas.
- Si vous vous réunissez avec plusieurs adultes (par exemple en attente de votre enfant), nous vous demandons toujours de garder une distance minimale de 1,5 mètre.
- Si votre enfant est absent, vous pouvez le signaler via Smartschool, par téléphone (053 / 46.33.35) ou par SMS (0493 / 09.68.71). Ne vous rendez pas à l'école pour signaler cela.
- Si vous devez encore venir à l'école parce que votre enfant a oublié, par exemple, un sac de gymnastique ou un déjeuner, nous vous demandons de le déposer au secrétariat et de ne pas aller en classe vous-même.
- Le nombre de tiers essentiels à l'école est limité. Malheureusement, les services externes (tels que les membres de l'équipe d'assistance) ne sont plus autorisés à visiter notre école. En consultation avec les personnes concernées, nous examinons comment nous pouvons nous-mêmes accommoder certains soins.